

## Compte-rendu du Conseil de quartier du Guichet Le mercredi 13 juin 2012

Secrétaire de séance Delphine Chaboud  
Début de séance à 20h36 avec 73 participants.

Présents : M. Missenard, référent du conseil de quartier guichet, M. Eymard, adjoint au maire chargé de l'urbanisme et des travaux, Mme Digard, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire, M. Danel, responsable de l'aménagement durable et Mme Chaboud, chargée de mission démocratie locale.

M. Missenard annonce l'ordre du jour :

- 1) **Quelles évolutions possibles de l'éclairage urbain ?**
- 2) **Cheminer hors des rues**
- 3) **Très Haut Débit : la fibre optique arrive.**
- 4) **Informations municipales**
  - **Point urbanisme**
  - **Point animation**
- 5) **Création d'une commission « RER – Gare routière»**
- 6) **Parole libre**
- 7) **Agenda**

### 1) QUELLES EVOLUTIONS POSSIBLES DE L'ECLAIRAGE URBAIN ?

Présentation par M. Dole (Membre du bureau du conseil de quartier du Centre).

#### 1. LES EVOLUTIONS POSSIBLES

La commune possède 2661 points lumineux sur 2482 candélabres, et 19 feux de carrefours.

##### A. Aspect financier

- 40% de la facture d'électricité communale
- Coût : 51 842 € en 2011

##### B. Aspect énergétique

- Aller vers davantage de sobriété énergétique
- La réflexion porte sur ces deux aspects, tout en respectant la qualité de vie des riverains





- Remplacement des lampadaires :
- Moins énergivores et mieux dirigés vers le sol (et pas vers le ciel...)
- Remplacement avec des ampoules plus sobres
- Diminution d'un peu de puissance d'éclairage, tout en gardant sa qualité
- Extinction en milieu de nuit (par exemple de 1h à 5h),
  - ✓ sauf par exemple à la gare et aux alentours, et sur les grands axes (premier RER : 05h09 ; dernier RER : 01h04)
- Extinction partielle et rallumage automatique avec détecteur de présence dans la rue

→ Y a-t-il une diminution de la facture?

☞ **M. Dole** : oui, de 20 à 40%

→ Il va y avoir une recrudescence des chutes?

☞ **M. Dole** : Non, puisque la proposition est éteindre l'éclairage public entre 1h et 5h

→ En quoi l'horloge astronomique est-elle plus intéressante que les cellules de présence?  
Le coût d'une horloge ?

☞ **M. Dole** : Quelques fois la présence de brouillard fausse la cellule qui allume l'éclairage, alors qu'il ne fait pas sombre. Une horloge peut coûter environ 250€

→ Est-ce une compétence CAPS ou ORSAY ?

☞ **Mme Digard** : La CAPS a pris cette compétence et elle lance un schéma directeur d'aménagement lumineux (SDAL).

## 2) CHEMINER HORS DES RUES

Présentation par M. Missenard

### 1. LES CHEMINS BALISES

- **La piste des genêts** (de Mondétour (derrière Fly) vers le centre ville)



- **La liaison Gare du guichet – faculté sur le plateau**
- + Une variante de la liaison Gare du guichet – faculté par le chemin de la gouttière



- **Coût total** : 1 146€

## 2. LES CHEMINS A VENIR

- Un itinéraire qui relie la gare du Guichet et le domaine de Corbeville
- Le chemin du Pont des Sapins qui relie Mondétour au Centre ville
- **Coût approximatif** : 1539€ hors transport

→ Tenez-vous compte du TCSP et des différents réseaux sur le plateau?

↳ **M. Missenard** : Nous travaillons dans un premier temps sur l'existant. Nous en tiendrons compte.

## 3) TRES HAUT DEBIT : la fibre optique arrive

Présentation par M. Missenard et intervention de M.Eymard.

### A. Qu'est ce que la fibre optique ?

- C'est un fil de verre transparent et très fin qui conduit un signal lumineux codé permettant de véhiculer une large quantité d'informations.
- Cette fibre a un débit nettement plus élevé que le cuivre téléphonique.
- Le projet est porté par la société Orange.

### B. Financement :

- Orange
- Région
- Conseil Général

### C. Avantages et inconvénients de la fibre optique

- **Avantage :**

La perte de signal sur une longue distance est très faible.

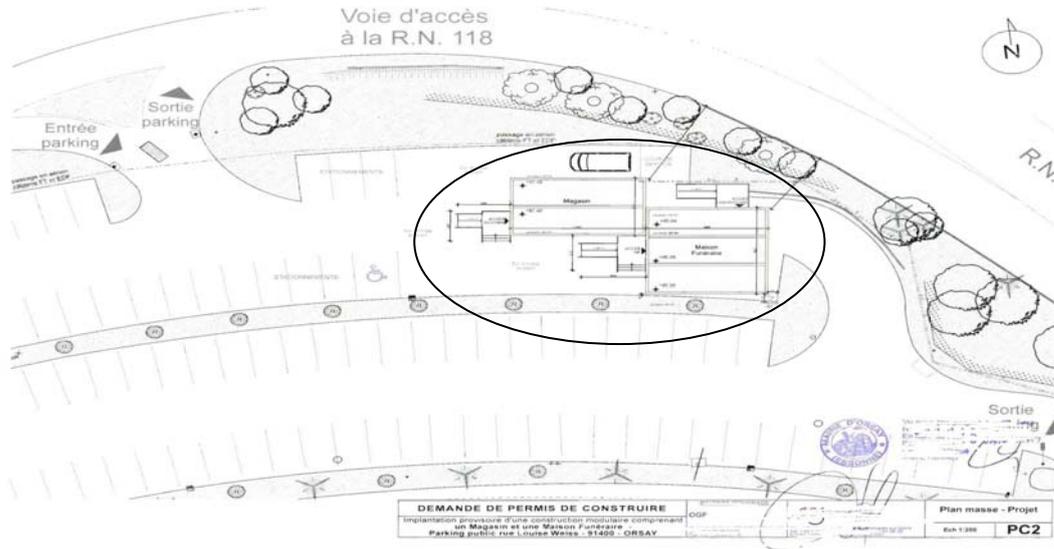
Les débits sont très élevés.

L'image de la TV ne risque pas d'être brouillée (insensibilité aux perturbations électromagnétiques.)





- ✓ Mai 2012 : création des réseaux sur le parc de stationnement
- ✓ septembre 2012 : installation des locaux
- ✓ Fin 2013-2014 : réinstallation dans de nouveaux locaux rue Charles de Gaulle.



#### a. PRESENTATION DU PROJET BOUYGUES :

- Face à la RN118 (parc de stationnement Racine) :
  - ✓ Résidence étudiante de 139 chambres (R + 2 + combles) sur 3150 m<sup>2</sup>.
- Rue Charles de Gaulle :
  - ✓ Logements destinés à la vente.
  - ✓ 91 logements du studio au 5 pièces sur 5750 m<sup>2</sup>.
  - ✓ 2 commerces sur 620 m<sup>2</sup> :
    - OGF (Pompes Funèbres)
    - 1 local à usage commercial non attribué pour l'heure.

#### b. CALENDRIER PREVISIONNEL

- Acquisition du parc de stationnement Racine le 4 juin par la mairie
- Destruction en octobre/novembre 2012
- Durée des travaux : environ 1an ½
- Livraison prévue :
  - ✓ logements : automne 2014
  - ✓ résidence étudiante : juin 2014

→ Les commerces vont mourir car vous retirez des places de stationnement ! Comment s'applique le PLU?

☞ **M. Danel** : Nous avons négocié pour un maximum de places devant la construction. Nous avons aussi envisagé de mettre des places supplémentaires impasse Charles de Gaulle. Nous avons fait une réunion avec les commerçants juste avant.

→ Le bassin au niveau du parking rue Racine, va-t-il rester ?

☞ **M. Danel** : Oui, le bassin reste.



→ Est-il possible d'avoir des plots au 24 rue Charles de Gaulle car les voitures qui y stationnent ne coupent pas leurs moteurs ?

↳ **M. Missenard** : On en prend note.

→ Pourquoi ne pas diviser le parking en deux zones ?

↳ **M. Danel** : La réglementation impose une uniformisation du stationnement sur un parc de stationnement.

Nous avons fait un relevé sur l'occupation des places sur le parc de stationnement des planches, pendant une semaine.

Moyenne :

10h → 45 occupés et 12 libres

12h → 46 occupés et 11 libres

14h → 47 occupés et 10 libres

16h → 45 occupés et 12 libres

18h → 38 occupés et 19 libres

Et il faut rajouter les 7 places prises par le point de vente qui sera démonté courant 2013.

→ Attention, vous ne tenez pas compte des élèves qui sont absents à cette période. Il conviendrait de faire un comptage en septembre.

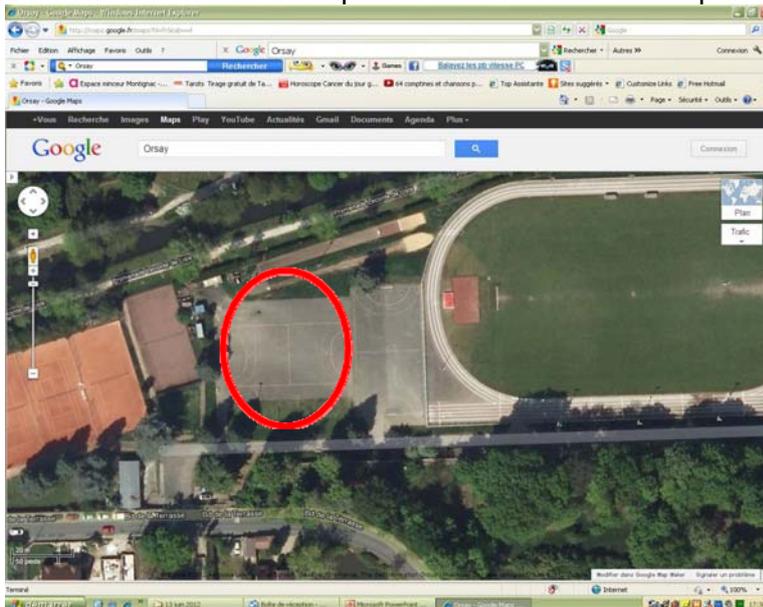
→ Le pont rue Racine était payant, très peu de voiture stationnaient dessus. Maintenant il est en zone verte, et il y a un nombre important de véhicules.

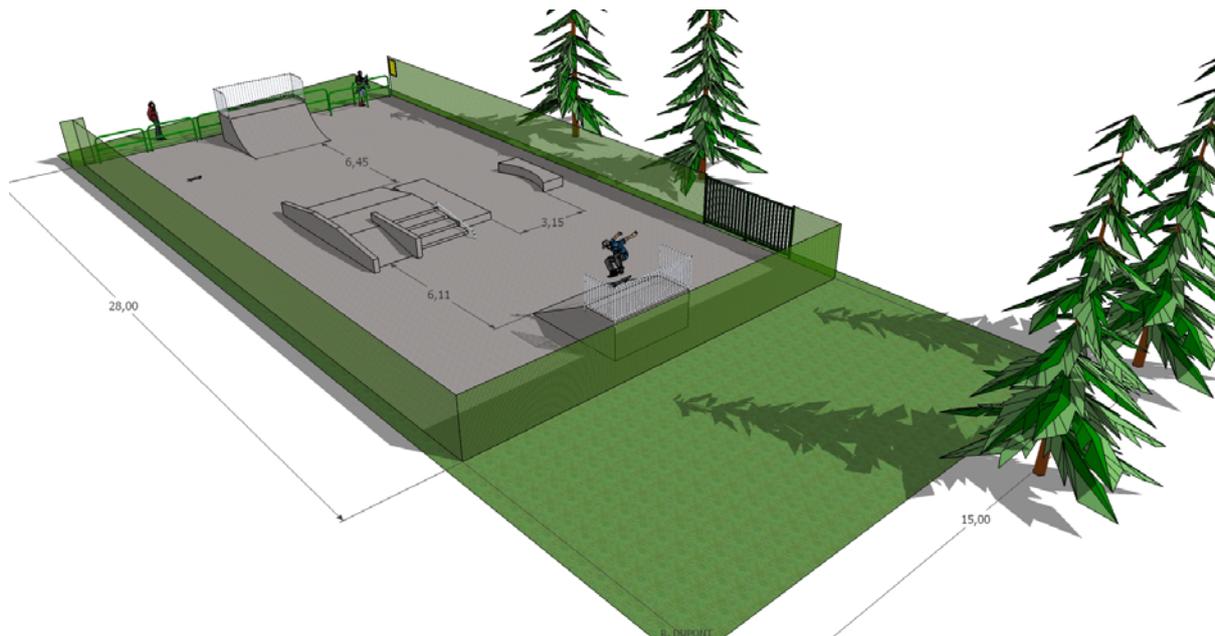
↳ **M. Danel** : Je vais faire remonter l'information.

### C. SKATE PARC

- Le choix du futur site devrait répondre aux exigences suivantes :
  - ✓ espace suffisant ;
  - ✓ lieu en accès libre avec des horaires d'utilisation définis ;
  - ✓ contrôle et maintenance par du personnel municipal ;
  - ✓ intégration dans un site dédié aux pratiques sportives ;
  - ✓ éloignement des habitations pour limiter les nuisances sonores.

Il a donc été décidé de le placer dans le stade municipal rue de la Terrasse.





→ Le coût?

↪ **M. Missenard** : On va se renseigner.

Le coût est d'environ 144 000€.

Ce coût comprend les 128 000€ de travaux et de modules, on y rajoute l'avenant sur la mise en conformité d'un réseau d'eau découvert pendant les travaux et la création de barrières, de bancs, de poubelles et d'une allée périphérique.

L'inauguration aura lieu le 8 novembre 2012.

## 2. ANIMATIONS ESTIVALES :

### A. Orsay sous les palmiers:

- Lieux : Centre ville
- Dates : Samedi 23 juin 2012

### B. Orsay Plage :

- Lieux : Piscine municipale + lac du Mail
- Dates : Du 6 au 13 juillet 2012
- Temps forts :
  - ✓ 6 juillet : Soirée spectacle à la piscine
  - ✓ 7 juillet : Démonstration zumba, QiGong et capoeira + soirée jeunes
  - ✓ 8 juillet : Apéritif offert + pique nique
  - ✓ 10 juillet : Waterball
  - ✓ 11 juillet : Film en plein air le soir

## 5) CREATION D'UNE COMMISSION : Gare routière

M. Missenard relaie l'offre de monter une commission pour mener une réflexion sur l'aménagement de la gare routière.



